

MK

COMPTE RENDU
tenant lieu de procès-verbal
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 27 FEVRIER 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, M. Christian GEX, Mmes Sabine TIHA, Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mme Marie-Jo GEORGES, MM. Fernand PHILIPPE, Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Gilles SAUMIER, François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mmes Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ M. Gérard FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, M. Hervé BERTRAND, Mme Edith BAGARD, MM. Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Mmes Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, MM. Jacques LAMBLIN, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Mme Colette MANSUY, M. Pascal BURGAIN, Mmes Claudine COLAS, Mélanie CHERRIER, MM. Jean-Luc DEMANGE, Vincent VAUTHIER, Francis VILLAUME, Alain FORTIER, Gérard COINSMANN, René KRYZS, Gérard RITZ, Mme Damienne VILLAUME, MM. Jean-Marie LARDIN, Pascal MARCHAL, Christian TISSOUX, Jacques PISTER

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Gérard FRANÇOIS, Mme Caroline GEORGÉ (*pouvoir à M. Jacques DEWAELE*), Mme Florence DUPAYS (*remplacée par M. Gilles SAUMIER*), MM. Ghislain GALLAND, Gérard BARDOT, Pierre-Jean COURBEY (*pouvoir à M. Benoît TALLOT*), Christian FLAVENOT (*pouvoir à M. Jacques LAMBLIN*), François FRASNIER, Mme Annie GUILLEMOT, MM. Jonathan HAUVILLER (*pouvoir à M. Ludovic CHAUMET*), Jean-Luc LEFEUVRE, Mmes Catherine PAILLARD, Michèle WALTER, MM. Joël GERARD (remplacé par Mme Mélanie CHERRIER), Bernard ZABEL (remplacé par M. Alain FORTIER), Mme Marie-Françoise MEYER (pouvoir à Mme Virginie BURTIN), MM. Philippe ALAVOINE, Laurent GELLENONCOURT

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Pascal BAUCHE, Michel BOESCH, Mmes Brigitte FLEURANTIN, Alexandra HUGO, Anne LASSUS, Catherine LAURAIN, MM. Bernard RECOUVREUR, Aziz SAHIN, Mmes Daphné VELTIN-DESSAUVAGES, Marie VIROUX, M. Jean-Marie LECLERE

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, sous la Présidence de Monsieur Laurent de GUVION SAINT CYR, Président,

DÉLIBÉRATION N° 2020-037 - Désignation du secrétaire de séance
A l'unanimité, désigne Mme Virginie BURTIN comme secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION N° 2020-038 – Approbation du compte rendu du Conseil du 23 janvier 2020
A l'unanimité, approuve le compte rendu du Conseil communautaire du 23 janvier 2020

DÉLIBÉRATION N° 2020-039 [arrivée de MM. Vauthier, Valois, Mme di Marino - sortie de M. le Président] - Finances - Budget Principal - Compte administratif 2019
A l'unanimité, approuve l'arrêté des comptes du Budget Principal de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, pour l'exercice 2019

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE L'EXERCICE
FONCTIONNEMENT	18 735 936,70	19 426 962,23	691 025,53
INVESTISSEMENT	7 071 454,63	8 503 665,32	1 432 210,69

- Décide d'affecter le résultat excédentaire de 2 886 971,10 € de la section de fonctionnement de la manière suivante :
 - Financement de la section d'investissement pour un montant de 1 300 000 €
 - Reprise de la somme de 1 586 971,10 € en section de fonctionnement

DÉLIBÉRATION N° 2020-040 [sortie de M. le Président] – Finances - Budget Assainissement- Compte administratif 2019
A l'unanimité, approuve l'arrêté des comptes du Budget Assainissement de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour l'exercice 2019

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE L'EXERCICE
FONCTIONNEMENT	5 434 916,29	6 662 949,98	1 228 033,69
INVESTISSEMENT	12 609 979,92	13 788 425,97	1 178 446,15

- Décide d'affecter le résultat excédentaire de 1 651 179,00 € de la section de fonctionnement de la manière suivante :
 - Financement de la section d'investissement pour un montant de 800 000 €
 - Reprise de la somme de 851 179,00 € en section de fonctionnement

DÉLIBÉRATION N° 2020-041 – Finances - Approbation du Compte de Gestion 2019

A l'unanimité, déclare que le Compte de Gestion de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat dressé, pour l'exercice 2019 par la Trésorière Municipale, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DÉLIBÉRATION N° 2020-042 – Finances – Rapport d'Orientations Budgétaires 2020

Prend acte du Rapport d'Orientations Budgétaires 2020

DÉLIBÉRATION N° 2020-043 – Finances – Budget Assainissement – Contributions eaux pluviales 2020

A l'unanimité, décide de fixer la contribution d'eaux pluviales pour l'année 2020 à 936212.85 € HT, répartie de la manière suivante :

	Population INSEE 2020	Redevance HT 2020	Redevance TTC 2020
Azerailles	789	19 151.46	21 066.61
Baccarat	4 392	106 607.39	117 268.12
Bénaménil	594	14 418.21	15 860.03
Bertrichamps	1 117	27 113.03	29 824.34
Chanteheux	2 185	53 036.69	58 340.36
Chenevières	504	12 233.63	13 457.00
Croismare	648	15 728.96	17 301.85
Deneuvre	537	13 034.65	14 338.11
Fontenoy-La-Joûte	320	7 767.39	8 544.13
Fraimbois	392	9 515.05	10 466.55
Gélacourt (Sainte Catherine)	26	631.10	694.21
Glonville	364	8 835.40	9 718.94
Haudonville	93	2 257.40	2 483.14
Hériménil	974	23 641.98	26 006.18
Jolivet	922	22 379.78	24 617.76
Lachapelle	267	6 480.91	7 129.00
Lamath	202	4 903.16	5 393.48
Laneuveville-Aux-Bois	322	7 815.93	8 597.53
Laronxe	374	9 078.13	9 985.95
Lunéville	18 683	453 494.04	498 843.44
Manonviller	168	4 077.88	4 485.67
Marainviller	692	16 796.97	18 476.67
Moncèl-Les-Lunéville	631	15 316.32	16 847.95
Moyen	557	13 520.11	14 872.12
Saint-Clément	878	21 311.77	23 442.94
Thiaville sur Meurthe	578	14 029.84	15 432.83
Thiébauménil	389	9 442.23	10 386.45
Vitrimont	409	9 927.69	10 920.46
Xermaménil	563	13 665.75	15 032.32
TOTAL GENERAL	38 570	936 212.85	1 029 834.13

DÉLIBÉRATION N° 2020-044 – Finances – Autorisations de programme / Crédits de paiement

A l'unanimité, décide d'ajuster les autorisations de programme et crédits de paiement suivants :

N° Opération	Libellé	Montant AP	CP 2019	CP 2020	CP 2021
1901	CIVIT (HT)	5 035 000,00	50 606,33	2 400 000,00	2 584 393,67
1902	Piscine de Baccarat (TTC)	4 350 000,00	844 200,40	1 500 000,00	2 005 799,60
1903	Conteneurs enterrés (HT)	1 860 000,00	132 903,12	1 727 096,88	

DÉLIBÉRATION N° 2020-045 – Finances – Exonération de la taxe foncière pour les « passes à poissons » des Centrales hydroélectriques

A l'unanimité, décide d'exonérer de la Taxe Foncière la partie des « Passes à poissons » des centrales hydroélectriques du territoire de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

DÉLIBÉRATION N° 2020-046 – Insertion - Subvention de fonctionnement aux associations d'insertion

A l'unanimité, autorise le Président à verser les subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2020 :

- o Association Croix Rouge - Adlis : 12 000 €
- o Association INES : 12 000 €
- o Association Quartiers Services : 8 000 €
- o Association Entr'aides Chômeurs : 4 000 €

DÉLIBÉRATION N° 2020-047 [Arrivée de M. Tallo] - Economie - Convention cadre Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) entre la Région Grand Est, le PETR du Pays du Lunévillois, ses EPCI et la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

A l'unanimité, approuve la convention cadre Pacte Offensive Croissance Emploi entre la Région Grand Est, le PETR du Pays du Lunévillois, ses EPCI et la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois et autorise le Président à la signer

DÉLIBÉRATION N° 2020-048 Economie / Aménagement du Territoire - Convention de Programme Partenarial d'Activités 2020 avec l'Agence de Développement des Territoires Nancy Sud Lorraine SCALEN

A l'unanimité, approuve le programme partenarial d'activités 2020 avec l'Agence de Développement des Territoires Nancy Sud Lorraine SCALEN, et autorise le Président à signer la convention. S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget 2020.

DÉLIBÉRATION N° 2020-049 Economie - Protocole d'accord 2019/2020 avec les EPCI dans le cadre du conventionnement avec la Région Grand Est au titre du développement économique

A l'unanimité, approuve le contrat d'objectifs 2019-2022 entre SCALEN et la Région Grand Est, ainsi que le protocole d'accord 2019/2020 dans le cadre du conventionnement avec la Région Grand Est au titre du développement économique. Autorise le Président à signer le protocole d'accord et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget 2020.

DÉLIBÉRATION N° 2020-050 : Economie - Participation financière à la création d'une partie de la voirie de la Zone d'Activité Economique sur la commune de Laronxe

A l'unanimité, acte la participation financière du groupe VICAT pour le financement d'une partie de la voirie de la Zone d'Activité Economique de Laronxe à hauteur de 54 213.33 euros H.T et précise que ce versement sera effectué en 2021. Autorise le Président à signer la convention à intervenir et tout document relatif à cette affaire.

DÉLIBÉRATION N° 2020-051 [Sortie de M. Coinsmann] : Economie - Modification du bail à construction concernant la création d'un Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire sur la commune de Flin

A l'unanimité, autorise le Président à signer le bail à construction avec la société Transalliance concernant Centre d'Innovation et de Vitalisation du Territoire sur la commune de Flin sur une durée de 30 ans. Autorise le Président à signer une convention d'occupation domaniale de 30 ans, avec un loyer annuel estimé à 77 193.30 euros H.T avec la société Passeport Prévention

DÉLIBÉRATION N° 2020-052 [Retour de M. Coinsmann] : Tourisme - Contrat de cession de marques entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la Communauté de Communes de Sarrebourg-Moselle Sud

A l'unanimité, approuve la cession des marques ci-dessous, désignant le produit ou services mentionnés dans la convention :

- la marque verbale française MANUFACTURE DE NIDERVILLER, déposée et enregistrée le 17 août 2012 auprès de l'INPI sous le numéro 3940889 dans les classes 19 et 40
- la marque française semi figurative déposée et enregistrée le 17 août 2012 auprès de l'INPI sous le numéro 3940889 dans les classes 19,21 et 40



Autorise le Président à signer le contrat de cession de marques ci-joint ainsi que tout document nécessaire.

DÉLIBÉRATION N° 2020-053 [Sortie de M. Demange] : Tourisme - Convention de gestion de l'espace muséal Chaubet entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et l'association le Souvenir Français

A l'unanimité, adopte la convention de financement entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et l'association le Souvenir Français et autorise le Président à la signer, ainsi que tout document relatif à cette affaire. S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2020 et suivants

DÉLIBÉRATION N° 2020-054 [Retour de M. Demange] : Tourisme - Participation financière pour la réalisation de l'Avant-Projet Définitif du projet de Musée du Flacon de parfum

A l'unanimité, autorise le versement d'une subvention de 43 047.80 euros H.T pour le financement de la phase Avant-Projet Définitif du projet du Musée du Flacon de parfum à la Ville de Baccarat, maître d'ouvrage de ce projet et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget 2020.

DÉLIBÉRATION N° 2020-055 [Sortie de M. Burgain] : Propreté – Règlement de service

A l'unanimité, approuve le règlement de service et autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

DÉLIBÉRATION N° 2020-056 [Retour de M. Burgain] : Propreté - Appel à projet de l'ADEME dédié aux biodéchets ménagers et assimilés

A l'unanimité, acte la candidature de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat à l'appel à projet de l'ADEME au titre de « Actions de prévention de la production des biodéchets seules »

DÉLIBÉRATION N° 2020-057 : Propreté - Demande de financement *Climaxion* au titre de la démarche territoriale de prévention des déchets et tarification incitative

A l'unanimité, autorise le Président à solliciter le financement de la Région Grand Est et l'ADEME dans le cadre du dispositif *Climaxion*, au titre de la démarche territoriale de prévention des déchets et de la tarification incitative

DÉLIBÉRATION N° 2020-058 : Propreté - Avenant n°1 au contrat de reprise des Papier-Carton Non Complexés (PCNC) issus de la collecte sélective avec PAPREC

A l'unanimité, autorise le Président à signer l'avenant n° 1 du contrat type de reprise option filières avec la société PAPREC (1.05)

DÉLIBÉRATION N° 2020-059 : Environnement - Démarche Zéro phytosanitaire - Demande de subvention pour la mise en œuvre opérationnelle de la communication et sensibilisation associées

A l'unanimité, autorise le Président à solliciter une subvention au taux le plus haut, auprès de tous les financeurs potentiels, notamment l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, pour la mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation, afin d'accompagner la démarche engagée, vers la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires

DÉLIBÉRATION N° 2020-060 [Départ de M. Chaumet] : Marchés publics - Acquisition de véhicules électriques - Avenant n° 1 au lot 1

A l'unanimité, autorise le Président à signer l'avenant 1 au lot 1 pour un montant en moins-value de 1 448,00 € H.T. avec la société RNO BYMYCAR VOSGES – 95 faubourg de Ménil – 54300 LUNEVILLE, ramenant le montant du marché à 1 009 842,40 € H.T

DÉLIBÉRATION N° 2020-061 [Sortie de Mme Bagard] : Assainissement - Convention d'utilisation de la station d'épuration de Gerbéviller entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la Commune de Gerbéviller pour le traitement des eaux usées de la Commune d'Haudonville

A l'unanimité, adopte la convention entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la Commune de Gerbéviller définissant les conditions administratives, techniques et financières du traitement des eaux de la Commune d'Haudonville par la station d'épuration de la commune de Gerbéviller et autorise le Président à la signer.

DÉLIBÉRATION N° 2020-062 : Administration Générale - Convention de prestation de service entre la Ville de Baccarat et la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour les missions d'astreintes d'exploitation sur les bâtiments communautaires

A l'unanimité, adopte la convention de prestation de service entre la Ville de Baccarat et la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour assurer les missions d'astreintes d'exploitation et autorise le Président à la signer

DÉLIBÉRATION N° 2020-063 [Retour de Mme Bagard] : Administration Générale - Convention avec le PETR du Pays du Lunévillois pour la gestion du dispositif d'autopartage de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

A l'unanimité, approuve la convention avec le PETR du Pays du Lunévillois pour la gestion du dispositif d'autopartage de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et autorise le Président à la signer

DÉLIBÉRATION N° 2020-064 [Sortie de Mme di Marino] : Administration Générale - Avenant n°1 à la convention opérationnelle entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et la Ville de Lunéville relative au bien sis 1 rue des Bénédictins à Lunéville

A l'unanimité, valide l'avenant n°1 à la convention opérationnelle F09FC40J010 portant sur le bien sis 1 rue des Bénédictins à Lunéville entre la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et la Ville de Lunéville et autorise le Président à le signer.

DÉLIBÉRATION N° 2020-065 : Administration Générale - Rapport d'activités des services de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour l'année 2018

Prend acte du rapport d'activités des services de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour l'année 2018 et demande à chaque Maire de bien vouloir le présenter à son Conseil municipal et de transmettre à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat la délibération correspondante.

DÉLIBÉRATION N° 2020-066 : Administration Générale / Assainissement - Rapport annuel 2018 sur la qualité et le prix du Service public d'assainissement de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Prend acte du rapport annuel relatif à la qualité et au prix du Service public d'assainissement pour l'année 2018 et demande à chaque Maire de bien vouloir le présenter à son Conseil municipal et de communiquer la délibération correspondante à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

DÉLIBÉRATION N° 2020-067 : Administration Générale / Propreté - Rapport annuel 2018 sur la qualité et le prix du Service public de collecte et d'élimination des déchets de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Prend acte du rapport annuel relatif à la qualité et au prix du Service public d'élimination des déchets pour l'année 2018 et demande à chaque Maire de bien vouloir le présenter à son Conseil municipal et de communiquer la délibération correspondante à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

DÉLIBÉRATION N° 2020-068 [Retour de Mme di Marino] : Finances - Office Public de l'Habitat de Lunéville à Baccarat - Demande de garantie d'emprunt d'un montant de 3 479 200 €

A l'unanimité, accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 3 479 200 euros souscrit par l'Office Public de l'Habitat de Lunéville à Baccarat auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 101905 constitué de 5 Lignes du Prêt. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération

Précise que la garantie est apportée aux conditions suivantes :

- La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Office Public de l'Habitat de Lunéville à Baccarat dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité
- Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Office Public de l'Habitat de Lunéville à Baccarat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement

S'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Fait à Baccarat, le 27 février 2020

La Secrétaire de séance,
Virginie BURTIN.



Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.



